

● **Nature de l'action**

Acquisition, Entretien ou Perfectionnement des connaissances

● **Personnel concerné**

Membres du Comité d'Entreprise, collaborateurs chargés dans l'entreprise des relations avec le Comité d'Entreprise (direction, service RH)

● **Pré-requis**

Aucun.

● **But professionnel**

Maîtriser le rôle et le fonctionnement du CSE pour réussir son mandat.

● **Objectifs pédagogiques**

Être capable de :

Maîtriser le rôle et le fonctionnement du CSE pour réussir son mandat

● **Mode d'évaluation**

Une évaluation qualitative de la formation est demandée aux stagiaires en fin de stage.

● **Méthode pédagogique**

- exposés,
- traitement de cas particuliers.

Documentation : un support de cours est remis aux stagiaires.

● **Sanction de la formation**

- Remise d'une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action.
- Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis.

● **Durée et rythme**

1 jour – 7 h

● **Accessibilité aux personnes handicapées**

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

● **Contact**

Cynthia PEBOSCQ au 07 57 10 15 23
cynthia.peboscq@asfo.fr

● **Tarif**

En inter-entreprises : 350€ HT soit 420€ TTC par personne
En intra entreprise : 1300€HT soit 1560€TTC (forfait groupe)

● **Accessibilité aux personnes handicapées**

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

PROGRAMME

IDENTIFIER LES ATTRIBUTIONS DU CSE

- Porte-Parole du Personnel.
- Présentation des réclamations sur les salaires, l'application du code du travail, de la convention collective et des accords collectifs.
- La promotion de l'amélioration de la santé, la sécurité et les conditions de travail.
- Réalisation d'enquêtes en matière d'accidents du travail et de maladies professionnelles.
- Relations avec l'Inspecteur du Travail.
- Le Droit d'alerte.

LE FONCTIONNEMENT

- LES REUNIONS
- LES CONSULTATIONS
 - Les congés payés
 - Le règlement
 - Le DUERP
 - La dénonciation des usages
 - L'activité partielle
 - L'inaptitude
 - Les entretiens d'évaluation
- LA COMPOSITION DU CSE
- LES MOYENS
 - Le local
 - Les suppléants
 - Les heures de délégation
- LE STATUT PROTECTEUR
- LA NOTION DE DELIT D'ENTRAVE